

# SEMAINE PAR SEMAINE

## 14<sup>e</sup> semaine

(15 SA à 15 SA + 6 j)



Sous l'influence des hormones, ma peau peut changer : devenir plus sèche ou développer quelques boutons...



Mon bébé mesure environ 12 cm de la tête aux fesses.

L'ossification de son squelette se poursuit activement.

Son placenta et certaines de ses articulations sont désormais fonctionnels.



Je me sens mieux en ce début de deuxième trimestre, je suis moins fatiguée.



Le premier trimestre achevé, je me projette davantage dans ma grossesse.

## 15<sup>e</sup> semaine

(16 SA à 16 SA + 6 j)



Mon utérus a le volume d'un melon.



Mon bébé effectue des mouvements de succion qui lui permettent d'avaler un peu de liquide amniotique.

Le goût et le toucher commencent à se développer.



L'énergie revient progressivement, je retrouve éventuellement le plaisir de pratiquer une activité physique... adaptée à la grossesse !

## MA TO-DO LIST

- Aller à ma deuxième consultation prénatale.
- Pratiquer les examens prescrits lors de la consultation.
- Faire un bilan dentaire.
- Réfléchir à ma préparation à l'accouchement, réserver la première séance si nécessaire.

## 16<sup>e</sup> semaine

(17 SA à 17 SA + 6 j)



Je peux commencer à percevoir les mouvements de mon bébé.



Ses dents commencent à pousser à l'intérieur de ses mâchoires.  
Ses reins sont fonctionnels : ils produisent le liquide amniotique.



Je prends de plus en plus conscience des changements qui s'opèrent en moi !



La perception des mouvements du bébé, alors que les symptômes de grossesse ont disparu, me permet de me sentir pleinement enceinte.

## 17<sup>e</sup> semaine

(18 SA à 18 SA + 6 j)



Ma poitrine se prépare à allaiter : le réseau vasculaire, les acini et les canaux lactifères se développent.



Au niveau de son cerveau, la myélinisation commence : c'est le câblage à haut débit !



Mon volume sanguin est 45 % plus important qu'en dehors de la grossesse.

- Me renseigner sur les éventuelles dispositions prévues pour les femmes enceintes dans ma convention collective.
- Informer mon employeur de ma grossesse.
- Prendre rendez-vous pour la visite prénatale du 5<sup>e</sup> mois.
- Prendre rendez-vous pour ma deuxième échographie (à 22 SA).